

COMPTE-RENDU

Le conseil municipal s'est réuni le 5 mars 2020, sous la présidence de M. CUYAUBE Michel.

Etaient présents : M. CUYAUBE Michel, M. CANTON-TRESAUGUE Joseph, M. CAMINADE Hervé, M. TOUYA Daniel, M. CANTON Albert, Mme FOURTICQ Annie, Mme COUCI Claudy, M. JOUANJUS Adrien, Mme HAU Ludivine, Mme HOURNE Jeanne, M. CLOUTE Guillaume et Mme ANAYA Patricia.

Absents excusés : Mme BERTHOUMIEU Marie-Pierre, M. PERE Dominique, M. JEZEQUEL Arnaud.

Public : Mme BAILLEZ Tiffany, M. CANTON Guillaume, Mme BIARDEAU Delphine et M. PROVENCE Patrick.

- **ELECTIONS MUNICIPALES**

Pour les élections qui se dérouleront le 15 mars et 22 mars prochain, 2 personnes souhaitent être ascenseurs : M. CHICOT et M. BITERLIN.

- **CCLB64**

Ayant plusieurs candidats à la présidence, les élections à venir animent la CCLB (Communauté des Communes de Luys en Béarn). Les réunions des commissions sont arrêtées dans l'attente de l'élection du nouveau bureau.

- **VOIRIE**

La société Sogeba-A3TP avait prévu les travaux en fin d'année. Après quelques modifications du programme initial, un nouveau devis a été validé et les travaux se feront au mois de mars.

- **CABINET MEDICAL**

Mme POPESCU, le nouveau médecin est arrivé en début d'année. Elle était salariée de l'association «LARRIBET » à Arzacq et tenait des permanences à SEVIGNACQ deux jours par semaine. Malheureusement, elle n'est restée que 10 jours. Tous les patients étaient très satisfaits par ce médecin.

Nous sommes donc encore dans l'attente d'un nouveau médecin.

Lundi, deux médecins se sont installés à Thèze (dont un jeune de Sauvagnon).

- **PIZZERIA**

David DESCLAUX va installer son conteneur kiosque à pizza, sur la place de la poste. Il va déposer une déclaration de travaux pour pouvoir s'installer sur le domaine public.

- **ECLAIRAGE des STADES**

Les travaux de l'éclairage des stades ont été réalisés par la société Spie. La mise en service de l'éclairage est prévu le **12 mars 2020**.

Cependant, deux spots se sont décrochés lors de la tempête.

- **TOITURE de L'EGLISE**

L'église de Sévignacq souffre à chaque intempérie. Le toit a souffert lors de la dernière tempête.

Des travaux d'urgence vont être réalisés pour réparer la toiture à moindre cout.

L'église étant classée monument historique, nous sommes dans l'obligation de faire un programme pour refaire la toiture en ardoise.

Nous sommes en contact avec le cabinet Lavigne : architecte du patrimoine qui nous propose de suivre le dossier jusqu'à la fin pour mettre tout en œuvre pour la restauration du toit de notre église.

- **PROCEDURES**

Ces dernières années, il y a eu quelques procédures autour de l'urbanisme ou de remembrement.

Actuellement, il y en a 2 en cours :

- **Chemin Jacoupet** : la procédure vient de s'achevée.
- **Baziet** : l'affaire Belando est toujours en cours. Le jugement du tribunal aura lieu dans **2mois**.

La séance est levée à 22h15.

